



Refus reconnaître contrat transfert de propriété

Par **PIERREPAULPIERRE**, le **25/07/2018** à **19:38**

Bonjour,

Après avoir été mis sous séquestre par un CGP, j'ai réussi à convaincre un autre CGP proche de mon domicile de négocier le transfert des 13 contrats.

cela a été fait le 13 03 2018 sous échange d'une énorme compensation à laquelle nous avons même du participer pour 41%

Toutes les cles concernées par ce contrat de vente ont immédiatement transféré nos contrats, l'exception de Xxxxxx qui maintient le nom de l'ancien courtier comme référence.

Ils ne répondent à aucun courrier, même un en rdé adressé au très médiatique président, qui se dit à la défense des adhérents.

Nos patrimoines continuent ainsi d'être bloqué de tte gestion depuis le 10 07 2017.

Et nos lignes d'UC les plus importantes se trouvent dans les contrats Xxxxxx. le mien a été souscrit en 1982, soit depuis 36 ans.

cette attitude est un véritable scandale.

que faire ?

merci de votre aide

cdlt le 25 07 2018

Par **Visiteur**, le **25/07/2018** à **20:09**

Bsr

Il est bien dit ...pas marqué sur nos forums...

Pourquoi y a-t-il mise sous séquestre ?

Par **PIERREPAULPIERRE**, le **25/07/2018** à **23:44**

Du fait que malgré l'accord transactionnel qui a été conclu le 13 03 2018, avec effet au 01 04 2018, le cédant a abandonné tous ses droits sur nos contrats contre remise d'une somme invraisemblable, mais c'était ça ou rien.

à nos ages 75 pour ma femme et 80 pour moi, je ne voulais pas laisser la situation en l'état. Pourquoi séquestre de l'AFER, malgré que cet accord juridique et commercial leur a été remis, il en refuse l'application en bloquant le transfert de nos 3 contrats, ce qui bloque toute la gestion collective de nos patrimoines, au niveau équilibre des actifs.

voila pourquoi ce nouveau sequestre sans pouvoir obtenir une réponse à nos courriers en rdés.

à votre disposition pour ttes informations.

cdlt